

Document d'informations clés

FCP Inspiration – Part R

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit :	FCP Inspiration – Part R ISIN : FR0014003AL5
Gestionnaire :	Alternative Patrimoniale (Strasbourg), France
Site web :	https://www.alternativepatrimoniale.fr/
Téléphone :	+33 9 88 99 98 88
Régulateur :	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document :	13/03/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Objectif du produit :

L'objectif de gestion est de permettre aux souscripteurs d'être exposés à des gestions actions (Univers 1) ainsi qu'à des gestion obligataires, monétaires et diversifiées sur plusieurs classes d'actifs (Univers 2) et intégrant, pour au moins 90% d'entre elles, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'OPCVM investira de manière systématique dans des fonds ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.

Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. La sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence.

Le gérant du fonds met en œuvre une gestion active, discrétionnaire et dynamique sur un horizon d'investissement de 8 ans.

L'objectif de niveau de volatilité moyenne du FCP est de 12.5% sur l'horizon d'investissement.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Le FCP INSPIRATION est géré en multigestion, via la sélection de différents OPCVM ou FIA qui appartiennent à deux univers d'investissement différents.

Les deux univers d'investissements sont les suivants :

L'univers d'investissement « actions » représentera entre 50% et 100% de l'allocation du FCP. Les différents OPC actions sélectionnés seront investis en actions sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), toutes capitalisations boursières (en ce compris les petites et moyennes capitalisations sans limite de pourcentage).

L'univers d'investissement obligataire, monétaire, alternatif et diversifié sur plusieurs classes d'actifs représentera entre 0 et 50% de l'allocation du FCP sous forme de :

- OPC obligataires : les différents OPC obligataires sélectionnés seront investis principalement en titres de nature obligataire diverse (Investment Grade, Titres spéculatifs, Convertibles.)
- OPC diversifiés sur plusieurs classes d'actifs : Les différents fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs sélectionnés permettent de couvrir plusieurs classes d'actifs au sein d'un placement unique. Le fait d'offrir une diversité de classes d'actif

au sein d'un même fonds contribue à minimiser l'impact des fluctuations de marché. Les fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs peuvent ainsi être investis en actions, obligations ou instruments monétaires et sont gérés de façon active.

- OPC alternatifs : Il s'agit de fonds ayant recours à un large éventail de différentes stratégies de placement alternatif. Les styles de gestion alternative étant nombreux et évolutifs, les styles de gestion listés ci-après seront utilisés à titre principal. Les stratégies considérées comme alternatives peuvent par exemple être les suivantes : Long Short Equity, Equity Market Neutral, Event Driven, Crédit Arbitrage, CTA, Global Macro, Arbitrage de volatilité, Cat Bonds.

La répartition de l'actif du fonds INSPIRATION entre les deux univers d'investissement est discrétionnaire. La pondération peut varier dans le temps entre les bornes définies en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes en matière de perspectives macroéconomiques et anticipations de l'équipe de gestion.

Le Fonds Inspiration est investi dans les catégories d'actifs suivantes :

OPCVM dont les trackers et ETF, FIA ou fonds d'investissement étrangers :

Le fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM dont les trackers et ETF des catégories suivantes : fonds obligations, fonds actions, fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs, fonds spéculatifs et autres fonds à l'exception des OPCVM détenant plus de 10% en OPCVM, FIA ou fonds d'investissements d'étrangers
- 30% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non, répondant aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA seront régis soit par le droit français, soit par tout droit d'un des pays membre de l'Union Européenne. Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs, de toutes capitalisations, émis ou négociés sur les marchés internationaux.

L'exposition du FCP via des OPCVM dont les trackers et ETF ou des FIA aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

Exposition devises

Le fonds peut utiliser en exposition les devises autre que la devise de valorisation du fonds (€) à hauteur de 20% de l'actif net.

Dépôts :

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de son actif net. Le prêt d'espèces est prohibé.

Emprunts d'espèces :

Le fonds se réserve la possibilité, dans le cadre de la gestion de trésorerie du FCP, d'emprunter de façon temporaire pour un maximum de 10% de l'actif net du FCP en accord avec la banque dépositaire.

Alternative Patrimoniale a décidé, dans l'intérêt des porteurs du FCP, de recourir aux services de Haeggi & Associés comme conseiller afin de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire pour l'aider à définir

l'allocation stratégique et la sélection d'OPC. Les décisions d'investissement pour le compte de l'OPCVM relèvent néanmoins uniquement de la compétence et de la responsabilité de la SGP.

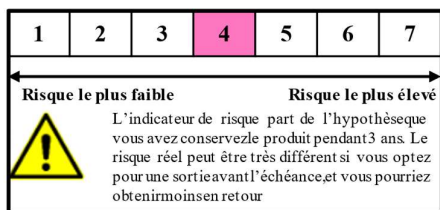
Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS BANK, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Autres informations :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Type d'investisseur : Le FCP Inspiration s'adresse à tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le fonds ne disposant d'aucune garantie en capital et le poids des investissements en action étant compris entre 50% et 100%, la case 4 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de risque de cette classe d'actif.

Cette classe de risque 4 sur 7 est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Attention à un éventuel risque de change. Selon la devise du contrat ou des actifs sous-jacents, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre devise. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du FCP Inspiration – Part R au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après d'un an ou 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		1 an	8 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270 €	8 370 €
	Rendement annuel moyen	-17,29%	-2,19%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 270 €	8 370 €
	Rendement annuel moyen	-17,29%	-2,19% (*)
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 770 €	19 030 €
	Rendement annuel moyen	7,65%	8,38% (**)
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 090 €	21 800 €
	Rendement annuel moyen	30,91%	10,23% (***)

(*) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/12/2022 (par transformation linéaire sur 8 ans).

(**) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2010 et le 31/05/2018.

(***) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2011 et le 30/09/2019.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	208 €	3 407 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,08%	2,25%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,63% avant déduction des coûts et de 8,38% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an des différents coûts

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0,93%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,15%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion de vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - FRANCE

Mail : à partir du formulaire de contact accessible via le lien suivant : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/contact/>

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder deux 2 mois maximum entre la date de réception et la date d'envoi de notre réponse.

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

Autres informations pertinentes

Les performances passées de ce produit de ce produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du fonds.

Document d'informations clés

FCP Inspiration – Part SR

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit :	FCP Inspiration – Part SR ISIN : FR0014003AK7
Gestionnaire :	Alternative Patrimoniale (Strasbourg), France
Site web :	https://www.alternativepatrimoniale.fr/
Téléphone :	+33 9 88 99 98 88
Régulateur :	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document :	13/03/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Objectif du produit :

L'objectif de gestion est de permettre aux souscripteurs d'être exposés à des gestions actions (Univers 1) ainsi qu'à des gestion obligataires, monétaires et diversifiées sur plusieurs classes d'actifs (Univers 2) et intégrant, pour au moins 90% d'entre elles, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'OPCVM investira de manière systématique dans des fonds ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.

Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. La sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence.

Le gérant du fonds met en œuvre une gestion active, discrétionnaire et dynamique sur un horizon d'investissement de 8 ans.

L'objectif de niveau de volatilité moyenne du FCP est de 12.5% sur l'horizon d'investissement.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Le FCP INSPIRATION est géré en multigestion, via la sélection de différents OPCVM ou FIA qui appartiennent à deux univers d'investissement différents.

Les deux univers d'investissements sont les suivants :

L'univers d'investissement « actions » représentera entre 50% et 100% de l'allocation du FCP. Les différents OPC actions sélectionnés seront investis en actions sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), toutes capitalisations boursières (en ce compris les petites et moyennes capitalisations sans limite de pourcentage).

L'univers d'investissement obligataire, monétaire, alternatif et diversifié sur plusieurs classes d'actifs représentera entre 0 et 50% de l'allocation du FCP sous forme de :

- OPC obligataires : les différents OPC obligataires sélectionnés seront investis principalement en titres de nature obligataire diverse (Investment Grade, Titres spéculatifs, Convertibles.)
- OPC diversifiés sur plusieurs classes d'actifs : Les différents fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs sélectionnés permettent de couvrir plusieurs classes d'actifs au sein d'un placement unique. Le fait d'offrir une diversité de classes d'actif

au sein d'un même fonds contribue à minimiser l'impact des fluctuations de marché. Les fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs peuvent ainsi être investis en actions, obligations ou instruments monétaires et sont gérés de façon active.

- OPC alternatifs : Il s'agit de fonds ayant recours à un large éventail de différentes stratégies de placement alternatif. Les styles de gestion alternative étant nombreux et évolutifs, les styles de gestion listés ci-après seront utilisés à titre principal. Les stratégies considérées comme alternatives peuvent par exemple être les suivantes : Long Short Equity, Equity Market Neutral, Event Driven, Crédit Arbitrage, CTA, Global Macro, Arbitrage de volatilité, Cat Bonds.

La répartition de l'actif du fonds INSPIRATION entre les deux univers d'investissement est discrétionnaire. La pondération peut varier dans le temps entre les bornes définies en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes en matière de perspectives macroéconomiques et anticipations de l'équipe de gestion.

Le Fonds Inspiration est investi dans les catégories d'actifs suivantes :

OPCVM dont les trackers et ETF, FIA ou fonds d'investissement étrangers :

Le fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM dont les trackers et ETF des catégories suivantes : fonds obligations, fonds actions, fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs, fonds spéculatifs et autres fonds à l'exception des OPCVM détenant plus de 10% en OPCVM, FIA ou fonds d'investissements d'étrangers
- 30% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non, répondant aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA seront régis soit par le droit français, soit par tout droit d'un des pays membre de l'Union Européenne. Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs, de toutes capitalisations, émis ou négociés sur les marchés internationaux.

L'exposition du FCP via des OPCVM dont les trackers et ETF ou des FIA aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

Exposition devises

Le fonds peut utiliser en exposition les devises autre que la devise de valorisation du fonds (€) à hauteur de 20% de l'actif net.

Dépôts :

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de son actif net. Le prêt d'espèces est prohibé.

Emprunts d'espèces :

Le fonds se réserve la possibilité, dans le cadre de la gestion de trésorerie du FCP, d'emprunter de façon temporaire pour un maximum de 10% de l'actif net du FCP en accord avec la banque dépositaire.

Alternative Patrimoniale a décidé, dans l'intérêt des porteurs du FCP, de recourir aux services de Haenggi & Associés comme conseiller afin de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire pour l'aider à définir

l'allocation stratégique et la sélection d'OPC. Les décisions d'investissement pour le compte de l'OPCVM relèvent néanmoins uniquement de la compétence et de la responsabilité de la SGP.

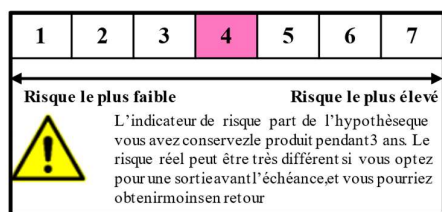
Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS BANK, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Autres informations :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Type d'investisseur : Le FCP Inspiration s'adresse à tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le fonds ne disposant d'aucune garantie en capital et le poids des investissements en action étant compris entre 50% et 100%, la case 4 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de risque de cette classe d'actif.

Cette classe de risque 4 sur 7 est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Attention à un éventuel risque de change. Selon la devise du contrat ou des actifs sous-jacents, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre devise. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du FCP Inspiration – Part SR au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après d'un an ou 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		1 an	8 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 240 €	8 340 €
	Rendement annuel moyen	-17,62%	-2,25%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 240 €	8 340 €
	Rendement annuel moyen	-17,62%	-2,25% (*)
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 720 €	18 440 €
	Rendement annuel moyen	7,23%	7,95% (**)
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 040 €	21 120 €
	Rendement annuel moyen	30,40%	9,79% (***)

(*) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2014 et le 30/12/2022 (par transformation linéaire sur 8 ans).

(**) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2010 et le 31/05/2018.

(***) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2011 et le 30/09/2019.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	248 €	3 991 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,48%	2,68%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,63% avant déduction des coûts et de 7,95% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an des différents coûts

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0,93%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,55%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion de vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - FRANCE

Mail : à partir du formulaire de contact accessible via le lien suivant : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/contact/>

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder deux 2 mois maximum entre la date de réception et la date d'envoi de notre réponse.

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

Autres informations pertinentes

Les performances passées de ce produit de ce produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du fonds.